



Formation à la conduite d'un Pont Roulant selon la R484 de laCNAMTS

Durée : de 1 à 2 jours (7 heures à 14 heures).

Lieu: Intra (dans vos locaux) / Inter (sur plateau technique externe).

Effectif: 1 - 6 participant(s) en fonction des catégories.

Prix : variable selon si en INTRA ou INTER.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Toute personne inscrite faisant état d'un handicap sur le bulletin d'inscription donnera lieu à un entretien téléphonique avec l'entreprise. L'objectif est de permettre, avant la formation, à ESPC FORMATION de valider ou non la faisabilité de l'accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

Profils des stagiaires

- Toute personne étant amenée à manipuler un pont roulant

Pré-requis

L'entreprise doit s'assurer au préalable que le stagiaire réponde aux prérequis de la formation visée :

- Etre âgé de plus de 18 ans.
- Ne pas avoir de contre-indications médicales à la conduite d'un gerbeur à conducteur accompagnant.
- Se présenter avec ses équipements de protection individuelle (vêtements de travail, chaussures de sécurité, casque avec jugulaire, paire de gants).

Objectifs pédagogiques

- Avoir les connaissances théoriques et savoir-faire pratique pour conduire et utiliser un pont roulant dans le respect des règles de sécurité conformément à la recommandation R484

Contenu de la formation

- PARTIE THEORIQUE:
 - Objectif de la formation
 - Le travail et les responsabilités du pontier-élingueur
 - Les équipements (différents types de ponts roulants portiques et semi-portique)
 - L'autorisation de conduite
 - Les modes d'élingage - mise en place des élingues
 - Entretien général des équipements, matériels et accessoires
 - Les consignes de sécurité
 - En élingage : vérification des élingues avant levage, positionnement en protection des mains contre les risques d'écrasement
 - Dans la conduite des appareils (portiques et ponts) : contrôle et essai des dispositifs de sécurité à la prise de poste, en fin de poste, conduite à tenir en cas de panne
 - Les gestes normalisés de commandement
 - Levage, déplacement et dépose des charges
 - Tests de contrôle
 - Connaissance du matériel, des règles de conduite et des consignes de sécurité
 - Vérification des élingues
 - Prise de poste/ Fin de poste
- Partie pratique
 - Description du matériel en général
 - Fonctionnement des organes de conduite et de commande (boite à boutons)
 - Démonstrations et exercices d'utilisation



- Nœuds usuels (confection et cas d'utilisation)
- Élingage simple de pièces diverses
- Utilisation des accessoires spéciaux aux différents postes de travail
- Conduite des portiques et des ponts roulants : manœuvres diverses de fonctionnement (levage, déplacement et dépose des charges)
- Élimination du ballant
- Déplacement de charges avec mouvements combinés et de précisions
- Manœuvres dirigées de retournement de pièces diverses
- L'emplacement du personnel dans le cadre du travail du pont
- Test de contrôle (aux différents postes de travail)
- Élingage de pièces diverses
- Levage, transport et dépose regroupant : Mouvements à vide Mouvements en charge Mouvements aux gestes

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur qualifié

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Livret/dépliant stagiaire

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.

Résultats attendus à l'issue de la formation

La réussite aux épreuves théoriques et pratiques

Modalités d'évaluation

La réussite à l'évaluation théorique nécessite l'obtention d'une note supérieure ou égale à 70 % de l'évaluation théorique

La réussite à l'évaluation pratique nécessite l'obtention d'une note supérieure ou égale à 70% de l'évaluation pratique.

Détail sur la certification

Attestation d'assiduité et de fin de formation

Attestation d'examen de conduite. Si résultats favorables, autorisation de conduite délivrée par l'employeur si les conditions suivantes sont réunies:

- l'aptitude médicale du salarié à la conduite de cet équipement ait été vérifiée
- son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation

Validité

5 an(s)

Code RS (Répertoire Spécifique)

AUCUN CODE RS n'est attribué pour cette formation

Les informations données sur ce programme sont à titre indicatif. Elles peuvent être adaptées en fonction des besoins.

Retrouvez toutes les informations complémentaires sur notre site: <https://www.espc-formation33.fr>